



**DESTINATAIRES : À tous les employés, médecins et gestionnaires du  
CISSS de Chaudière-Appalaches**

**DATE : Le 1<sup>er</sup> janvier 2022**

**OBJET : Mise à jour : Directives sur les soins palliatifs et fin de vie  
(DGAUMIP-4.REV3)**

---

La mise à jour de la directive (DGAUMIP-4.REV3) sur les soins palliatifs et de fin de vie, vise une modification qui s'inscrit dans le contexte de la situation épidémiologique qui perdure actuellement, notamment en raison de la recrudescence des cas de COVID-19. Il demeure important d'assurer une application rigoureuse des mesures de prévention et de contrôle des infections afin de limiter la propagation du virus.

Cette mise à jour vise principalement à resserrer les mesures de contrôle des accès, à réitérer l'importance d'appliquer les mesures de prévention et de contrôle des infections et d'encadrer les activités dans les différents milieux de soins palliatifs et de fin de vie.

Les directives demeurent inchangées en ce qui concerne :

- Le niveau de soins;
- L'admission dans les unités de soins palliatifs et de fin de vie et réorientation;
- Les directives pour les personnes ayant la COVID-19 confirmé en investigation ou symptomatique nécessitant des soins palliatifs et de fin de vie.

Les modifications se situent sur le plan de l'accompagnement des personnes proches aidantes et visiteurs :

- Les personnes proches aidantes et les visiteurs d'un proche en fin de vie sont exempts de passeport vaccinal;

-La famille proche et immédiate doit ainsi, tout comme les personnes proches aidantes répondant à la définition, avoir accès au centre hospitalier où leur proche est hospitalisé, y compris les jeunes enfants de 0-12 ans.

Merci de vous assurer de l'application de cette mise à jour.



**Caroline Fortin**

Directrice adjointe - volet oncologie, soins palliatifs  
et de fin de vie, gastroentérologie et inhalothérapie

*Contenu et diffusion approuvés par : M. Marco Bélanger, directeur général adjoint, Programme de santé physique générale et spécialisée*